



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

épidémies

Question au Gouvernement n° 479

Texte de la question

PNEUMOPATHIE

M. le président. La parole est à Mme Claude Greff, pour le groupe UMP.

Mme Claude Greff. Ma question s'adresse à M. le ministre de santé, de la famille et des personnes handicapées.

Monsieur le ministre, en janvier et février derniers, une épidémie de pneumonie a été décelée en Chine. Mi-février, deux cas de grippe du poulet ont été identifiés à Hong Kong. Aujourd'hui, une trentaine de cas de pneumopathie sévère ont été diagnostiqués parmi le personnel de la clinique française de Hanoi. Ces cas sont apparus à la suite de l'arrivée, le 26 février dernier, d'un patient américain présentant les mêmes symptômes. Il venait de Chine et avait transité par Shanghai et Hong Kong. Nous devons déplorer deux décès dans cette clinique : une infirmière et un médecin qui se sont directement occupés de ce patient. Ce matin, on annonce un cas à l'hôpital de la Pitié, à Paris, et nous apprenons le décès d'un médecin français à Hanoi.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous assurer que toutes les dispositions sont prises sur notre territoire pour éviter la propagation de cette épidémie, et nous donner les informations dont vous disposez sur son origine ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

M. Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Comme vous, madame la députée, le Gouvernement est attentif à la situation et préoccupé par cette épidémie que l'Organisation mondiale de la santé qualifie de menace sanitaire mondiale. On a en effet observé une progression rapide du nombre de cas, notamment en Asie, une gravité avérée et souvent fatale, un agent causal non identifié et une propagation en différents points du globe, y compris en Europe, récemment à Francfort et en Suisse.

Dès lors, le Gouvernement a pris des mesures d'urgence. Nous avons immédiatement envoyé à Hanoi une équipe médicale constituée d'anesthésistes, d'un épidémiologiste, d'un virologue et d'infirmières, ainsi que du matériel de réanimation. Nous avons déclenché une alerte sanitaire aux frontières et, naturellement, dans tous nos hôpitaux et dans les SAMU, et tous les services de l'Etat ont été informés. Enfin, nous avons mis en place un numéro vert pour fournir au public informations et conseils, et nous assurons l'information des personnes revenant des zones d'épidémie ou ayant le projet de s'y rendre. Enfin, nous sommes en contact permanent avec l'OMS.

Depuis hier, le nombre de cas a relativement peu progressé. Nous en sommes à 219. Le nombre de décès est de onze, dont les deux membres du personnel soignant de l'hôpital français de Hanoi. Les foyers sont

désormais bien localisés, essentiellement à Hong Kong, Hanoi et Singapour. L'agent aurait été identifié comme un paramyxovirus, ce qui pourrait éventuellement fournir une piste thérapeutique.

Je comptais vous dire que le cas annoncé ce matin par la presse n'était pas avéré, mais j'ai malheureusement appris, à deux heures, avant de venir en séance, qu'un cas était authentifié en France et que le malade venait d'Hanoi. C'est dire que la situation n'est pas encore dominée et que nous restons en alerte sanitaire maximum. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [Mme Claude Greff](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 479

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 mars 2003